



PROTOCOLE DES ENTRAÎNEMENTS, COMPÉTITIONS et RÉUNIONS ACC FOOT au Stade du Buisson de la Grolle

SOMMAIRE

- 01- Principes Généraux
- 02- Désignation d'un référent covid
- 03- plan de circulation
- 04- protocole sanitaire pour les entraînements et les rencontres
- 05- protocole sanitaire pour les réunions

01-Principes Généraux :

Port du masque obligatoire

Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte du complexe sportif du Buisson de la Grolle en tout lieu et à tout moment pour toutes les personnes à partir de 11 ans.

Une seule exception est faite pour les acteurs du jeu (joueurs, arbitres, entraîneurs) dès lors qu'ils se trouvent sur l'aire de jeu pour l'échauffement, l'entraînement ou le match.

Tribune et pourtour des terrains :

La distanciation doit être respectée par le public et éviter les rassemblements, dans la tribune, au pourtour des terrains, et pour l'accès à la buvette.

Buvette :

Une buvette sera accessible avec entrée unique et sortie unique (fléchage entrée et sortie) Le stationnement dans le bâtiment pour la buvette est interdit, le port du masque est obligatoire dans la file d'attente, avec respect des distanciations, et les consommations se feront en extérieur (tribune et barnum éventuel en limitant les regroupements), des bacs de récupération des gobelets seront à disposition pour le retour lavage en machine.

Feuille de présence pour recherche éventuelle de contacts:

les feuilles de matchs serviront de support pour tous les acteurs de chaque rencontre officielle.

Pour chaque entraînement, les coaches doivent transmettre la feuille de présence au référent COVID ACC Foot

Pour chaque réunion, l'organisateur doit transmettre la feuille de présence au référent COVID ACC foot

Affichages :

La mairie a la charge de la pose de tout l'affichage et support de communication covid-19 relatifs aux règlements sanitaires de prévention applicables

Réunions :

Toute réunion doit faire l'objet d'une réservation de salle auprès d'Hervé LEPAROUX

Le protocole est rappelé au point N°05

02- Désignation d'un référent covid

Sébastien GAREAU est désigné comme référent en charge du respect du dispositif covid pour l'ACC Foot pour les entraînements et les compétitions qui se déroulent au stade du buisson de la grolle à la chapelle Sur Erdre

Un groupe covid, piloté par S. GAREAU, aura la mission de vérifier la mise en œuvre de l'ensemble des préconisations relatives aux gestes barrières

Ce Groupe est composé du :

- responsable covid du jour (vendredi (Loisirs), samedi, et dimanche) pour le respect général du protocole dans le complexe sportif, dans les tribunes et au pourtour des terrains
- délégué du match (désinfection, aération des vestiaires)
- adjoint au coach (respect des consignes par les joueurs et adjoint du coach, dans les vestiaires et sur les bancs de touche)
- bénévole buvette (alimentation, respect des consignes buvette)

Le référent covid devra s'assurer du suivi sanitaire et archiver le groupe sportif qui est composé des joueurs, entraîneurs, assistants, lors des entraînements et matchs amicaux (A transmettre à chaque entraînement). Pour les rencontres officielles, les participants à une rencontre officielle sont tous notés sur la FMI. Cette FMI servira de référence en cas de recherche de contacts suite à un cas covid.

03-Plan de circulation

Le plan de circulation dans le stade est établi à l'attention des joueurs et du public.

Les vestiaires du premier étage sont dédiés aux acteurs du stade de la Grimaudière, et les vestiaires du rez de chaussée aux acteurs du stade Julien Morin. Un affichage sera mis en place pour indiquer les accès aux vestiaires. (fléchage des vestiaires)

La FMI sera établie :

- dans le bureau des éducateurs au 1er étage pour les compétitions du stade la Grimaudière.
- dans l'infirmerie au rez de chaussée, pour les compétitions du stade Julien Morin.

La tablette FMI du match sera récupéré par le délégué dans le bureau des coachs (coffre), où il effectuera la récupération des rencontres (wifi nécessaire) après avoir passé une lingette désinfectante sur la tablette.

La FMI sera ensuite complétée dans le bureau ou dans l'infirmerie selon les rencontres. La tablette sera ensuite transmise aux arbitres par le délégué.

Après la rencontre, le délégué doit remettre la tablette dans le coffre après l'avoir désinfectée (lingette)

L'accès aux tribunes est composé d'une porte d'entrée unique et d'une porte de sortie. (affichage)

Les portes seront bloquées en position ouverte pour éviter de toucher aux poignées

L'utilisation d'un siège sur deux est prévu dans les tribunes (marquage théorique)

Un repère de distanciation sera posé pour le respect des distanciations par le public

Un distributeur de gel hydroalcoolique sera à disposition

- à l'entrée des tribunes,
- à l'entrée de chaque bloc vestiaires (Rez de chaussée, étage, et éventuellement anciens vestiaires)
- dans les bureaux de feuille de match FMI (Bureau à l'étage, infirmerie au rez de chaussée)
- à l'entrée de la buvette

04- protocole sanitaire pour les entraînements et les rencontres

a- Port du masque

Les salutations et embrassades sont interdites à l'occasion des entraînements et de toutes les rencontres sportives. Le port du masque est obligatoire pour toute personne présente dans le stade, à l'exception des acteurs du match sur l'aire d'échauffement et l'aire de jeu.

Le protocole d'avant match est supprimé (pas de poignée de main).

b- Accès vestiaires (uniquement joueurs, coach et adjoint)

Le respect de la distanciation est préconisé lors de la rentrée dans les vestiaires, lors de la sortie des vestiaires, à la mi-temps et en fin de match. A la pause, éviter de rentrer au vestiaire si les conditions météo le permettent.

L'accès aux vestiaires est autorisé avec le port du masque jusqu'au départ vers l'échauffement, et reprise du masque après les douches. Distanciation maximum lors des causeries, à la pause (sur le terrain ou dans le vestiaire) et lors des consignes.

L'utilisation des douches est autorisée pour 3 joueurs(ses) en simultanément (réduire au maximum la durée d'utilisation).

c- Lors de la rencontre

Sur le banc, le port du masque est obligatoire pour les remplaçants, les adjoints et le délégué. Seul l'entraîneur en est dispensé.

d- Désinfection /aération

Pour les entraînements et les matchs, la désinfection et l'aération des vestiaires seront assurées en fin de séance sous la responsabilité des coachs (entraîneur, adjoint, joueurs, etc..), le matériel sera à disposition dans les bureaux des FMI.

Après chaque rencontre une désinfection des vestiaires (ACC et visiteurs), sera effectuée par le staff de l'équipe recevante à l'aide d'un pulvérisateur (bancs et patères) et chiffon (poignées, poussoir douches et lavabos) (Produit DUOTEX vendu par la société Rochex)

Au départ des vestiaires après le match, pour une meilleure aération le staff de l'équipe recevante devra procéder à l'ouverture des fenêtres et maintenir si possible la porte du vestiaire ouverte (recevant et visiteur)

e- Alimentation des équipes

Il n'y aura pas de collation collective à partager; les collations seront individuelles.

Un panier repas composé de sandwichs emballés et boissons individuelles sera remis à chaque équipe après match, qui pourront être consommés dehors en limitant les regroupements, ou en tribune, ou sous un barnum extérieur éventuel.

Fait à La Chapelle S/Erdre le 02/09/20



05- protocole sanitaire pour les REUNIONS ACC Foot

limitation à 23 participants, pas de public

Accès au stade :

Entrée/ sortie par le portail principal du stade avec consigne de respect d'1,5m entre 2 personnes et priorité à l'entrant pour limiter les croisements, *(laisser le portillon ouvert pendant la durée de réunion pour limiter les contacts sur poignée d'ouverture/fermeture)*

Arrivée / départ :

Chaque participant arrive et repart avec un masque dans l'enceinte du stade *(personnel)*

Pendant la réunion :

Répartir les participants à plus d'1,5m les uns des autres

Si la distance d'1,5m n'est pas possible entre 2 personnes, garder les masques

L'un des participants enregistre les noms et prénoms des participants *(pas de circulation de feuille et de crayons entre participants)*

L'organisateur de la réunion transmet *(par scan ou photo lisible)* cette liste au référent GPS (*Garant de la Protection Sanitaire*) du club : **Sébastien GAREAU** *(cette liste pourra être nécessaire en cas de découverte de cas COVID ayant participé)*

Fin de réunion :

Pas de buvette

Se laver les mains au gel hydro-alcoolique disponible près du bar *(club)*

Désinfecter les tables et bancs ou chaises avec produit virucide disponible et essuie-tout *(mairie)*

Fait à La Chapelle S/Erdre le 02/09/20



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Gareau', written over a circular stamp.

